

### Cumul des températures au 28 mai 2023 (cumul à partir du 1er février, base 0 – 18 °C, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	1180°	Demi-montagne (500 à 850 m)	994°	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	743°	Montagne (> 1100 m)	644°
<b>Rappel 2022 : 1236°</b>		<b>Rappel 2022 : 1074°</b>		<b>Rappel 2022 : 831°</b>		<b>Rappel 2022 : 752°</b>	
CLERMONT 330 m	1224 °	SAYAT 550 m	1099 °	CHALMAZEL (42) 990 m	757 °	MONT DORE 1220 m	650 °
MOISSAT 340 m (*)	°	AMBERT 555 m	1006 °	VERNINES 1045 m	764 °	ANZAT LUGUET 1270 m	638 °
ISSOIRE 372 m	1175 °	ST GERVAIS 705 m	956 °	ST GERMAIN L'H. 1070 m	720 °		
COURPIERE 455 m	1141 °	ST SULPICE 851 m	887 °	MARCENAT (15) 1075 m	729 °	(*) source technicien	
<b>Gain depuis 21 mai : 116°</b>		<b>Gain depuis 21 mai : 107°</b>		<b>Gain depuis 21 mai : 90°</b>		<b>Gain depuis 21 mai : 86°</b>	

### Retours d'éleveurs

Equiper la faucheuse de patins d'usure est un investissement raisonnable, qui permet à la fois de préserver les lamiers, et facilite les réglage pour la hauteur de coupe.

### Exploitations suivies en 2023

Lezoux (400 m – VL bio)	Passage de 40 à 45 VL Agrandissement du tour
Ambert (550 m - VL)	Agrandissement du tour
Augerolles (550 m - VA)	Fin second tour
St Maurice près P. (600 m - VA)	
Condat en Comb. (700 m - VA)	Fin 2 <sup>ème</sup> tour Début des foins
Ceyssat (800 m- OL+VA)	Milieu 2 <sup>ème</sup> tour Enrubannages terminés
Laqueuille (1100 m - VA bio)	
Picherande (1130 m - VL)	Début second tour

### Conseils de la semaine : agrandissement en plaine, début des foins en demi-montagne, fauches précoces sur les plateaux d'altitude et fin du 1<sup>er</sup> tour en montagne

**Hauteurs de fauche :** respecter une hauteur de coupe de 7 cm (un travers de main) permet à la fois de ménager la repousse et de favoriser un meilleur séchage.

**En plaine,** la pousse ralentit et ne permet plus à elle seule d'assurer le chargement de début de pâturage. Il est temps d'agrandir sur les repousses des fauches précoces.

**En demi-montagne,** le stade des premiers foins séchés au sol est atteint, et la croissance de l'herbe se stabilise. Attention à ne pas surpâturer : il vaut mieux agrandir le tour de pâturage que forcer les animaux à râper. Les parcelles trop rases redémarrent plus lentement ce qui est risqué à l'approche des périodes de forte chaleur.

**Sur les plateaux d'altitude,** le repère des fauches précoces est atteint. La pousse est toujours active. les chantiers de fauche précoce permettent de débrayer des parcelles fauchables si besoin.

**En montagne,** que la végétation soit précoce (c'est-à-dire avec une dominante de graminées à feuilles larges comme le dactyle) ou tardive (dominante de graminées à feuilles fines, comme l'agrostis) toutes les parcelles de pâture doivent avoir été mangées une fois. Un tour de parcelles sera le bienvenu pour estimer le nombre de jours d'avance et décider des débrayages éventuels.